

TP 150 m/23



# REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

S. REINACH  
—  
UN GROUPE INEXPLIQUÉ  
DE NÉRIS

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI<sup>e</sup>)

—  
1915

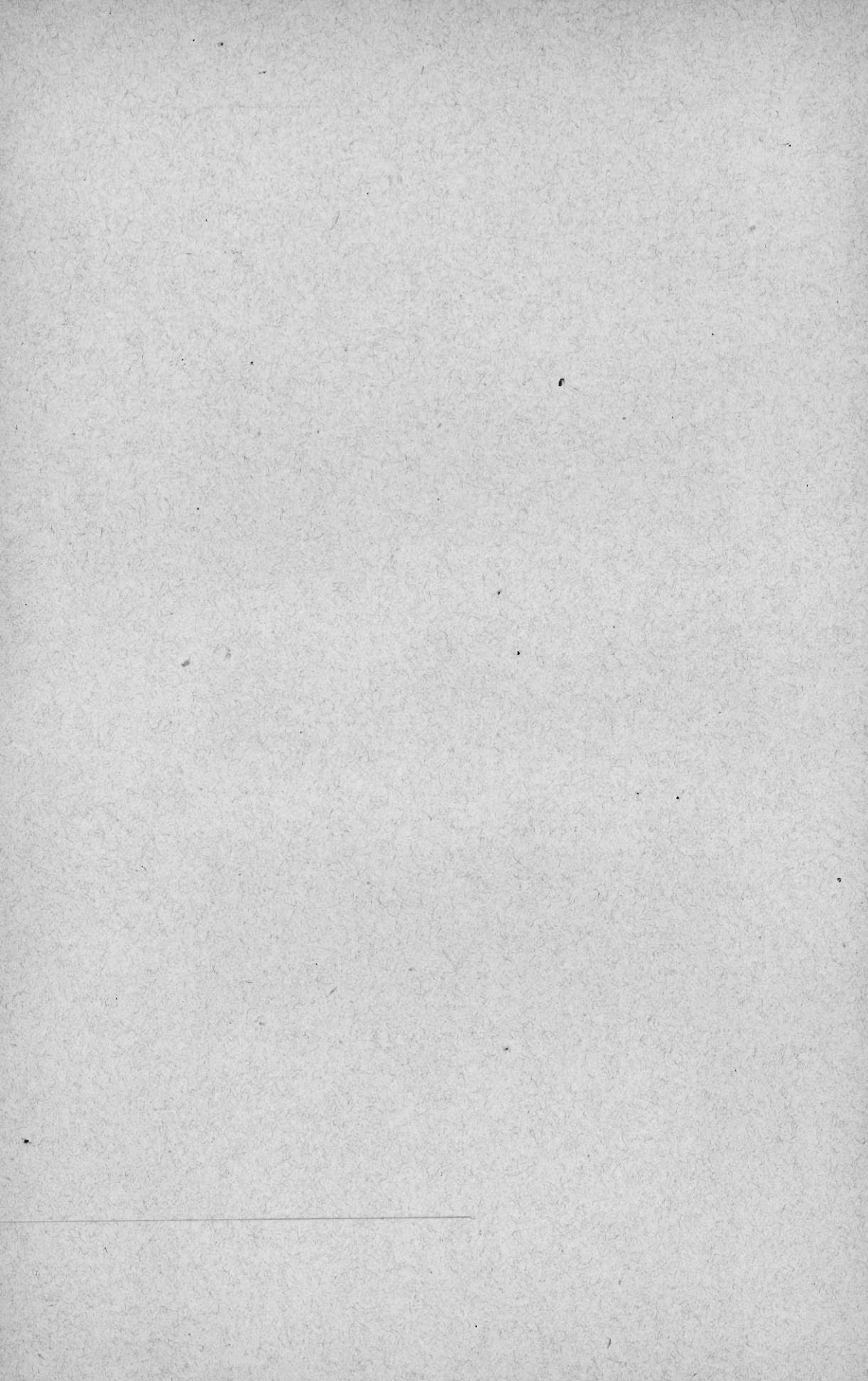
Tous droits réservés.

Bibliothèque Maison de l'Orient



072916

150m/23  
Tp



## UN GROUPE INEXPLIQUÉ DE NÉRIS

---

Le petit groupe en calcaire de Chauly (Cher), dont je voudrais tenter une explication, appartient, depuis 1889, au Musée de Saint-Germain (haut., 0<sup>m</sup>,29, larg., 0<sup>m</sup>,34). On ne sait au juste quand il a été découvert ; son premier possesseur fut M. Dufraigne, demeurant à Nérès, au lieu dit Les Plantes (dép. de l'Allier, arr. de Montluçon). Je l'ai publié d'abord dans mon mémoire sur Epona (1895), puis dans le *Répertoire de la statuaire* ; le commandant Espérandieu en a donné une simili-gravure dans son grand *Recueil* (t. II, n. 1568). Après l'avoir décrit, il a reproduit entre guillemets ce que j'avais dit en 1895 : « Le sujet est inexpliqué, mais il est vraisemblable qu'il se rapporte à Epona ».

Je crois pouvoir aujourd'hui offrir un essai d'interprétation de ce groupe, bien qu'il reste isolé dans le trésor de la sculpture antique et ne puisse être éclairé par des comparaisons avec d'autres monuments mieux conservés<sup>1</sup>.

Sachant, par expérience, que la vérité sort souvent de la bouche des simples, j'ai eu l'idée de montrer le groupe de Nérès à des personnes sans éducation archéologique. Plusieurs m'ont dit : « C'est une femme qui arrête un fort cheval au moment où il va écraser un jeune enfant. »

Dans une localité comme Nérès, célèbre depuis une haute antiquité par ses eaux thermales, c'est-à-dire par des guérisons attribuées aux divinités topiques, la représentation par la sculpture d'un « sujet de genre miraculeux » n'aurait rien d'inad-

1. Il n'y a qu'une analogie apparente entre ce groupe et un groupe en terre cuite, également inexpliqué, de Myrina, où l'on voit bien une femme marchant à côté d'un cheval, mais où l'enfant fait défaut (*Nécropole*, pl. XXX).

missible ; mais l'étude détaillée du fragment qui nous occupe écarte l'interprétation qui s'offre ainsi au premier abord.

Il est vrai que l'enfant assis à terre, dont l'épaule gauche supporte le poids de la jambe gauche antérieure du cheval, semble fort effrayé et lève la tête vers la femme placée à droite du cheval comme s'il invoquait son intervention. Mais, d'abord, l'allure du cheval, marchant au pas, n'est pas celle d'un animal qui écrase un homme ; toutes les sculptures qui représentent un incident de ce genre prêtent au cheval une allure rapide et fougueuse. En second lieu, bien que les bras de la femme manquent ainsi que sa tête, son attitude n'est pas du tout celle d'une personne qui arrête un animal ; elle se porte en avant comme lui, au lieu de se rejeter en arrière pour faire contre-poids. Il faut donc chercher autre chose.

L'enfant est sans ailes ; ce n'est pas un Amour et il est certain que ce petit personnage appartient à la vie réelle. En est-il de même des deux autres figures ? Il y a lieu d'en douter. La femme ne porte pas le costume ordinaire des Gauloises ni des Gallo-romaines, mais celui des divinités ou allégoriques, inspiré du grand art gréco-romain. Le cheval est de proportions extrêmement puissantes, rappelant celles des animaux qui, sur un bas-relief bien connu de Beschungen à Stuttgart (*Rép. des reliefs*, II, p. 86, 1), viennent rendre hommage à la déesse Epona assise. Le harnachement du cheval se compose d'un collier orné, d'une croupière et d'une large housse ; il est paré pour servir de monture et l'on en peut conclure que la femme, marchant à sa droite, est sur le point de le monter, ou qu'elle vient de mettre pied à terre pour le conduire à la main. Enfin, détail caractéristique, cet animal n'est pas un étalon, mais une cavale ; l'indication du sexe est très précise. Les quadrupèdes associés à Epona, la déesse équestre gauloise, sont toujours des cavales ; ce n'est donc pas sans raison que j'ai fait figurer autrefois ce petit monument dans le cycle de ceux qui se rapportent à Epona. Mais dire que nous avons ici la déesse Epona marchant à côté de sa monture n'est pas en donner une explication

suffisante, d'abord, parce que nous ne connaissons pas d'autre exemple d'Epona conduisant ainsi sa cavale ; en second lieu et surtout, parce que la présence et l'attitude de l'enfant ont besoin d'être justifiés et interprétés.

Que ce monument soit un ex-voto, c'est ce que l'existence de sources thermales à Nérès rend, dès l'abord, vraisemblable. Nous avons vu qu'il ne peut s'agir d'un ex-voto offert pour commémorer le salut d'un enfant, menacé d'être écrasé par un cheval ; il faut donc admettre que l'enfant ainsi menacé subit, au contraire, une épreuve bienfaisante et que la divinité conduisant sa cavale, aux formes majestueuses et richement harnachée, préside à la guérison du petit malade. Un enfant, affligé de quelque infirmité, a été assis sur le sol ; une bonne déesse, réglant l'allure d'une cavale sacrée, dressée à cet effet, s'approche avec précaution ; la cavale lève la jambe gauche antérieure, l'appuie sur l'épaule de l'enfant ; celui-ci s'effraye, comme de raison, mais il ne risque pas d'être écrasé ; un instant après, les effets de la pression se feront sentir et l'enfant, tourmenté par quelque mal de croissance, sera réputé guéri.

À l'appui de cette explication, remarquons que l'enfant se trouve comme emprisonné dans une ouverture formée par le sol, la jambe droite antérieure de la cavale et la jambe gauche levée. Dans un beau mémoire publié en 1892, sous le titre : *Un vieux rite médical*, M. Gaidoz a étudié tout un ensemble de pratiques superstitieuses, en honneur dans un grand nombre de pays et à des époques différentes, dont l'idée ou l'illusion dominante est celle de « se guérir d'une maladie en passant par une ouverture, ou en mettant à profit une cavité. » Ainsi, à Keswich en Angleterre, on soigne un enfant de la coqueluche en le faisant passer trois fois sous le ventre d'un âne ; ce remède est également en honneur à Lochee en Écosse et chez nous en Provence. Dans certains villages de Provence, au témoignage de Béranger-Féraud, on connaît des ânes plus ou moins renommés pour leurs vertus curatives. Il y a quelques années, dit le même auteur, un de ces animaux, au bourg de Luc, jouissait

d'une telle réputation, que non seulement il servait à tous les enfants de la localité, mais que les enfants de Draguignan et même de Cannes faisaient plus de 60 kilomètres pour bénéficier du traitement. M. Gaidoz écrivait encore (p. 80) : « Si l'enfant ou le malade doit être nu, ce n'est pas [comme on l'a pensé] une réminiscence de la naissance : c'est parce que la nudité est de nécessité dans un grand nombre de rites; c'est aussi pour que



Fig. 1. — Groupe de Néris.

rien ne s'interpose entre l'enfant et l'objet dont il attend la guérison. » En ce qui touche l'explication psychologique de ces croyances, M. Gaidoz a fait preuve d'un éclectisme qui serait encore de mise aujourd'hui. Sans exclure le symbolisme de la renaissance — le malade guéri renaît à la vie en passant à nouveau par une ouverture — il pense que la théorie de la guérison par le frottement ou par le transfert du mal explique la plupart des cas qu'il a cités; d'autres fois, dit-il, il s'est mêlé l'idée qu'on participe de la vertu de l'objet par lequel on

passé : c'est alors une sorte de transfusion. Quoi qu'il en soit, le « passage par une ouverture » est un rite superstitieux, dont les modalités peuvent varier à l'infini, et qui, relégué aujourd'hui dans les bas-fonds de la médecine populaire, a dû constituer autrefois une des ressources favorites de la médecine



Fig. 2. — Groupe de Nérís.

magique et sacerdotale, plus florissante dans la Gaule romaine que partout ailleurs.

Neris est *Neriomagus*, le champ ou le territoire de Nerius<sup>1</sup> ; la Table de Peutinger appelle cette localité *Aquae Neri*. Nerius est

1. Bien entendu, *Neriomagus* n'a pu donner *Nérís* (prononcer Néri) ; la forme gallo-romaine doit être *Neriacum*, à rapprocher des *Mercuriacum* qui ont donné *Mercrey*, *Mercury*. Dans ces derniers noms il ne semble pas qu'il faille considérer *Mercurius* comme un nom d'homme. Le domaine d'un dieu pouvait porter un nom dérivé de celui du dieu ; *Nérís* est l'ancien domaine du dieu *Nerius*.

un dieu, adoré sur place avec les divinités des empereurs : *Numinibus Augustorum et Nerio deo*, au témoignage d'une inscription. Outre le dieu Nerius, les textes épigraphiques de Nérís mentionnent les *Junones*, *Sol* et le *Genius vicarorum*. Les sculptures en pierre sont assez nombreuses : on trouve un dieu et une déesse, avec corne d'abondance et patère, assis sur un trône (Espérandieu, n. 1564, 1569); un dieu barbu tenant une bourse et le serpent à cornes de bélier assis auprès d'une déesse nue, qui est debout à sa droite (n. 1573); l'Abondance assise (n. 1563, 1580); le dieu gaulois accroupi (n. 1566); Epona montée sur une grosse cavale au pas, la jambe gauche antérieure levée comme dans le groupe qui nous occupe (n. 1562); enfin, une statuette assez élégante représentant une déesse drapée, s'appuyant du bras gauche sur une urne renversée d'où s'échappe une source et accompagnée de trois petits enfants nus, dont l'un, perché sur son épaule, orne sa coiffure, tandis qu'un autre paraît ajuster les plis de ses vêtements et un troisième, à sa droite, fait un geste de respect ou d'effroi qui rappelle celui de l'enfant de notre groupe (n. 1565). Tudot avait reconnu dans cette femme la figure allégorique de Nérís; le commandant Espérandieu la qualifie de Naïade. Je crois, pour ma part, qu'elle est la déesse topique, parèdre de Nerius, considérée à la fois comme nymphe de la source et comme protectrice des enfants qui venaient y chercher la santé. Parmi les nombreuses terres cuites blanches découvertes à Nérís, il y a des déesses-mères assises tenant des enfants pressés sur leur sein; ce sont des représentations différentes de la même divinité. Dans le groupe en pierre signalé plus haut (Espérandieu, n. 1573), la divinité nue, debout à côté de Mercure, ne peut être ni Maïa, ni Rosmerta, qui ne sont jamais figurées sans voiles; je propose d'y voir aussi la parèdre du dieu Nerius, figuré lui-même sous les traits du Mercure gaulois.

Comment se nommait la parèdre — femme ou fille — du dieu Nerius? On songe naturellement à un nom comme Neria ou Nerio. Or, il se trouve précisément que Neria ou Nerio uo

Nerine est une vieille divinité sabine, invoquée sous le nom de *Nerio Martis*, dans les *libri sacerdotum populi romani*, et dont il est assez longuement question dans Aulu-Gelle (XIII, 23). On la représentait comme l'épouse de Mars, ce qui l'a fait assimiler à Minerve ou à Vénus. Voici un texte de Lydus (*De mensibus*, IV, 42) : « Le dixième jour avant les calendes d'avril, purification par trompettes et mouvement d'armes en l'honneur de Mars et de la déesse Nérine, ainsi nommée dans la langue des Sabins, que les uns assimilent à Minerve, d'autres à Aphrodite. *Nerine* signifie « la vaillante », car les Sabins appellent *Nerones* les « hommes courageux. »

Nous venons précisément de voir que, dans un groupe de Néris, conservé au Musée de Saint-Germain, une déesse nue, identifiée par suite à Vénus, est associée au Mercure gaulois. Le Mercure gaulois, on le sait par ailleurs, a souvent remplacé, à l'époque gallo-romaine, le Mars de l'époque de l'indépendance<sup>1</sup>; le serpent à tête de bélier, tenu ici comme attribut par Mercure (Espérandieu, n. 1573), est placé à côté de Mars sur l'autel de Savigny-lès-Beaune (*Rép. des reliefs*, II, p. 306), qui date, comme je l'ai montré, des tout premiers temps de la conquête romaine. Nous avons donc lieu de croire : 1° que le dieu gaulois de Néris, d'abord identifié à Mars, l'a été plus tard à Mercure, lorsque Rome a étendu sa protection sur ce dernier dieu et a mis en suspicion le premier; 2° que la parèdre de ce dieu, la déesse locale de Néris, est bien la *Nerio Martis* des Sabins, parfois identifiée par les anciens à Vénus. Cela veut-il dire que les vieux cultes sabins aient existé en Gaule avant la conquête, comme conséquence de l'unité italo-celtique que la linguistique n'est pas seule à postuler? Assurément non. Je me représente les choses ainsi. A Neriomagus il existait un dieu topique *Nerios*, signifiant « le fort » ou « le vaillant » — car rien n'empêche qu'un même mot ait le même sens en celtique et en

1. Cf. S. Reinach, *Cultes*, t. III, p. 178 et suiv. L'idée est due à John Rhys.

sabin. Ce dieu, comme tout dieu gaulois, a une parèdre, qui est la divinité de la source de Nérès, ou plutôt la source elle-même. Après la conquête, quand commence, encouragée tant par la politique que par l'art plastique à ses débuts, l'œuvre de syncrétisme religieux, la parèdre de Nerios est naturellement assimilée à la Nerio Sabine, comme le dieu lui-même au Mars sabin, puis au Mercure gaulois, successeur de Mars. C'est, si l'on veut, de la mythologie savante, mais qui est bientôt devenue populaire et où l'art local a cherché ses inspirations.

A Nérès, Neria ou Nerio est associée à Nerios comme Damona l'est à Bormo et Borvo à Bourbonne-les-Bains et à Bourbon-Lancy. *Damona* est un nom celtique formé comme *Epona*, *Divona*, avec un substantif suivi du suffixe *-ona*. Comme ce suffixe sert très souvent à former les noms de rivières ou de sources, dont il existe encore un grand nombre terminés en *-onne*, les Romains paraissent avoir cru que *-ona* signifiait source; c'est du moins ce qui paraît impliqué par le vers bien connu d'Ausone :

*Divona, Celtarum lingua, fons addite divis.*

En réalité, *Divona* est « la divine », comme *Damona* est la biche et *Epona* la cavale; mais si le nom d'*Epona* était expliqué dans l'antiquité comme celui de la *Divona* de Bordeaux par Ausone, il correspondait exactement à celui de la source chevaline du Parnasse, le *fons caballinus* de Perse, ἵππου κρήνη ou Hippocrène des Grecs.

Il est naturel que les hommes, en mal continuel d'anthropomorphisme et dans l'ignorance des causes physiques, aient assimilé les sources jaillissantes à des animaux rapides, comme la biche et le cheval, *Dam-ona*, *Ep-ona*. Nous n'avons pas encore la preuve formelle qu'*Epona* ait été d'abord une source, considérée comme une cavale divine; mais les monuments de Nérès peuvent contribuer à accréditer cette opinion, que j'ai exprimée il y a quelques années et qu'acceptait, entre autres, notre très regretté ami Déchelette. On a

trouvé à Nérís un bas-relief représentant Epona montée sur une forte jument; on y a trouvé le groupe en ronde bosse qui fait l'objet de ce travail, où une déesse conduit une jument puissante, toute harnachée pour lui servir de monture. La Neria de Nérís, source bienfaisante, particulièrement utile aux enfants — on traite encore, à Nérís, les rhumatismes, les maux de croissance et les dartres — n'est pas, si l'on veut, Epona, mais c'est *une* Epona, une source chevaline. A l'époque romaine, la cavale sacrée n'est plus que la monture de la déesse, mais, par une survivance de la conception primitive, c'est elle qui opère les guérisons, comme les chiens et les oies dans les sanctuaires grecs d'Esculape. Si notre interprétation du groupe de Nérís est admise, on en pourra conclure à l'existence ou, du moins, à la conception d'un rite magique où une cavale sacrée, dirigée par la prêtresse ou la déesse locale, aura joué le principal rôle. Lorsqu'un enfant malade, conduit aux bains de Neriomagus, y trouvait la guérison, on a pu dire que, pendant son sommeil, au cours d'un rêve — par analogie avec ce qui se passait à Epidaure et ailleurs — la cavale sacrée, conduite par la déesse tutélaire, avait posé la jambe sur son épaule<sup>1</sup>. Le rôle guérisseur de la cavale, rappelé par l'ex-veto de Nérís, pouvait donc être fictif, c'est-à-dire considéré comme l'illusion provoquée d'un songe d'enfant; mais rien non plus n'empêche d'admettre — et j'admets même très volontiers — qu'il y ait eu là un véritable rite, accompli en plein jour, par les soins d'une prêtresse conduisant une cavale dressée, comparable au rite tout récent dont a parlé M. Bérenger Féraud, le passage d'un enfant, en Provence, sous le ventre d'un âne. Si de nos jours, en Angleterre et en Provence, des guérisseurs ont pu exploiter des ânes sacrés, pourquoi les guérisseurs gaulois de Neriomagus n'auraient-ils pas exploité une cavale? L'emploi des animaux sacrés,

1. On ferait fausse route en rappelant, à ce propos, le mot anglais pour cauchemar, *nightmare*, que l'étymologie populaire interprète comme « cavale nocturne »; le second terme de *nightmare* est obscur, mais on sait qu'il n'a rien à voir avec *mare* signifiant jument (cf. Paul, *Grundriss*; I, p. 1013.)



fréquent dans la médecine thaumaturgique des anciens, l'est également dans le charlatanisme médical des modernes ; on en trouvera un grand nombre d'exemples dans les recueils de folklore. Ainsi, l'explication que je propose paraît fondée à la fois sur les caractères matériels du groupe de Nérès, sur ce que nous savons de la mythologie locale et sur des analogies tirées de rites populaires anciens et modernes ; je pense donc qu'elle peut être prise en considération, tant qu'on n'en aura pas imaginé de meilleure.

Salomon REINACH.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

## BIBLIOTHÈQUE D'ARCHÉOLOGIE AFRICAINE

- I. — TOMBES EN MOSAÏQUE DE THABRACA. — DOUZE STÈLES VOTIVES DU MUSÉE DU BARDO, par R. DE LA BLANCHÈRE. In-8, 7 planches. . . . . 3 fr. 50
- II. — ÉTUDES SUR LES RUINES ROMAINES DE TIGZIRT, par P. GAVAULT. In-8, 2 planches . . . . . 5 fr. »
- III. — LES PREMIÈRES INVASIONS ARABES DANS L'AFRIQUE DU NORD, par M. CAUDEL, 2 parties. In-8. Chaque . . . . . 6 fr. »
- IV-VI. — CORPUS DES INSCRIPTIONS ARABES ET TURQUES DE L'ALGÉRIE.  
I. Département d'Alger, par G. COLIN. In-8 . . . . . 12 fr. »  
II. Département de Constantine, par G. MERCIER. In-8 . . . . . 7 fr. 50  
III. Département d'Oran, par W. MARÇAIS. In-8. (*Sous presse.*)
- VII. — ENQUÊTE ADMINISTRATIVE SUR LES TRAVAUX HYDRAULIQUES exécutés par les Romains en Algérie, par S. GSELL. In-8, planches. . . . . 5 fr. »
- VIII. — DICTIONNAIRE DES BIJOUX DE L'AFRIQUE DU NORD, Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, par P. EYDEL. In-8, nombr. fig. . . . . . 10 fr. »

## TIMGAD, UNE CITÉ AFRICAINE SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR  
**BESWILLWALD** **RENÉ CAGNAT** **ALBERT BALLU**  
Inspecteur général Membre de l'Institut Architecte en chef  
des Monuments historiques Professeur au Collège de France des Monuments historiques  
Publié en 8 livraisons in-4, avec dessins et planches, en un carton . . . . . 75 fr. »

### PUBLICATIONS DE M. ALBERT BALLU

- LES RUINES DE TIMGAD. 2 volumes in-8, figures et planches . . . . . 30 fr. »
- THÉÂTRE ET FORUM DE TIMGAD, état actuel et restauration. In-folio, accompagné de 11 planches, en un carton . . . . . 60 fr. »
- LE MONASTÈRE BYZANTIN DE TEBESSA. In-folio, dessins, photographies et planches en couleur . . . . . 50 fr. »

## GOUVERNEMENT TUNISIEN

### LÉGISLATION DE LA TUNISIE

Recueil des Lois, décrets et règlements en vigueur dans la Régence de Tunis au 1<sup>er</sup> janvier 1888. Publié par Maurice BOMPARD, secrétaire général du Gouvernement Tunisien. Un fort vol. gr. in-8, à 2 colonnes . . . . . 10 fr. »

Supplément, par M. CAUDEL. Recueil des lois, décrets et règlements promulgués du 1<sup>er</sup> janvier 1888 au 1<sup>er</sup> janvier 1896. In-8. . . . . 10 fr. »

### LES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA TUNISIE

#### Première série :

##### MONUMENTS ANTIQUES

Par René CAGNAT, de l'Institut, et Paul GAUCKLER, directeur des Antiquités et Arts. Avec des plans exécutés par Eug. SAOUD. In-4, planches, plans et dessins.

Livraison I : LES TEMPLES PAIENS. In-4, 33 planches. En un carton. 25 fr. »

#### Deuxième série :

##### MONUMENTS ET INSCRIPTIONS ARABES

Par B. ROY, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, P. GAUCKLER, et H. SALADIN, architecte. In-4, planches, plans et dessins.

Livraison I : LA MOSQUÉE DE SIDI-OKBA A KAIROUAN, par H. SALADIN. In-4, 29 planches. En un carton. 25 fr. »

### ENQUÊTE SUR LES INSTALLATIONS HYDRAULIQUES ROMAINES EN TUNISIE

Ouverte par ordre de M. René MILLET, Résident général,  
sous la direction de M. Paul GAUCKLER.

- Tome I, en 4 fascicules in-8, nombr. figures. . . . . 8 fr. »  
Tome II<sup>e</sup> fasc. 1, 2, 3, 4. In-8, figures. Chaque . . . . . 2 fr. 50



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE des INSCRIPTIONS et BELLES-LETTRES

Publications en cours.

MONUMENTS PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

Publiés sous la direction de MM. Georges PERROT et Robert DE LASTRYRIE, membres de l'Institut. Secrétaire de la Rédaction : M. Paul Jamot.

Publication d'art, en format in-4, éditée avec luxe, richement illustrée de clichés dans le texte et de nombreuses planches en héliogravure et héliochromie.

Abonnement par volume : Paris, 40 francs, Départements, 42 francs, Etranger, 44 francs.

La collection des Tomes I à XXI . . . . . net : 750 fr. »

MÉMOIRES CONCERNANT L'ASIE ORIENTALE

Inde, Asie Centrale, Extrême-Orient.

Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de MM. SENART, BARTH, CHAVANNES, CORDIER, membres de l'Institut. Format in-4.

Tome premier, accompagné de 63 planches. . . . . 25 fr. »

Tome second, accompagné de nombreuses planches. . . . . 25 fr. »

Tome troisième (en préparation).

RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES CHRÉTIENNES

Première série — INSCRIPTIONS D'ASIE MINEURE. Format in-4 à 2 colonnes. 4 fascicules (sous presse).

RECUEIL GÉNÉRAL

DES MONNAIES GRECQUES D'ASIE MINEURE

commencé par WADDINGTON, continué et complété par E. BABELON et Th. REINACH. 4 volumes in-4, planches.

Tome I, fasc. 1. Pont et Paphlagonie, 28 planches . . . . . 40 fr. »

— fasc. 2. Bithynie, 35 planches . . . . . 40 fr. »

— fasc. 3. Nicée et Nicomédie, 24 planches. . . . . 40 fr. »

— fasc. 4. Prusa, Prusias, Tius, 13 planches . . . . . 20 fr. »

INSCRIPTIONES GRAECAE AD RES ROMANAS PERTINENTES

auctoritate et impensis Academiae collectae et editae (curante R. CAGNAT). Format grand in-8.

Tome I, en 7 fascicules . . . . . 19 fr. 75

Tome II (sous presse).

Tome III, en 6 fascicules . . . . . 16 fr. 50

Tome IV, fascicules 1 à 5 . . . . . 13 fr. »

INVENTAIRE DES MOSAIQUES DE LA GAULE ET DE L'AFRIQUE

Première partie. GAULE. Tome I en 2 fascicules in-8.

Fasc. I. Narbonnaise et Aquitaine, par G. LAFAYE . . . . . 5 fr. »

Fasc. II. Lugdunaise, Belgique et Germanie, par A. BLANCHET . . . . . 7 fr. 50

Deuxième partie. AFRIQUE. 2 volumes in-8, figures.

Tome II. Tunisie, par Paul GAUCKLER . . . . . 10 fr. »

Tome III. Algérie, par G. DE PACHÈRE. . . . . 4 fr. »

Troisième partie. ALBUM DES PLANCHES. Format in-4.

Tome I (Gaule). Fascicules I, II.

Tome II (Tunisie). Fascicules I, II.

Chaque fascicule comprenant 30 planches dont 6 en couleurs. . . . . 15 fr. »

CATALOGUE DE LA COLLECTION L. DE CLERCQ

— Première série. Antiquités assyriennes. Par J. MENANT, de l'Institut. Tomes I, II. Format in-folio. 2 volumes, nombreuses planches.

— Seconde série. Les bronzes, les marbres, les vases peints, les ivoires, antiquités chypriotes, les terres cuites et les verres, bijoux, monnaies, pierres gravées. Tables. Par A. DE BINDER. Tomes III à VIII. Format in-4. 6 volumes, nombreuses planches.

L'ouvrage complet, en 8 volumes. Net. . . . . 200 fr. »